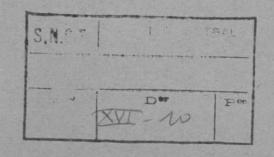
S.N.C.F.
Service Central
du PERSONNEL

Bureau du Classement

# DOSSIER N°XVI.10

Renseignements périodiques à fournir les 15 et 30 de chaque mois à la Direction Générale sur les livraisons de vêtements faites par les confectionneurs.

		BORDEREAU DES PIÈCES		
Nos des pièces	Dates des pièces	Analyse sommaire	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
,				v5' 9
	<u> </u>			
	- , l			



Rendeignements pério diduel à fournir (les 15 et 30 de chaque mois) à la Direction Gale Sur les livraisons de vétements faites par les confectionneurs v SI.

S.N.C.F.

SERVICE
DES APPROVISIONNEMENTS,
COMMANDES ET MARCHÉS

Téléph. SUFFREN 56-75 — Inter SEGUR 56
Télégr. ACHAFER-PARIS

DIVISION: ACHATS & VENESSIC.F

Nº ACE/25//12

In. b. yuww. gewal

PARIS, le

100 AVENUE DE SUFFREN (15.)

Reg. Com. Seine N: 276448 BERSONNEL

SOCIETE AND MICHS

DIRECTION GENERALE

CENTRAL P

1 9 AVR 1941

Denotor | Place No | 383

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 18 Février au 25 Mars 1941 pour les agents des Régions du NORD et de l'EST.

sieur

SERVICE

#### <u>Vêtements sur mesures</u> (marchés)

1	Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
	MEYRONNE (Nord) WILLMANN (EST)		274	273	191

#### Vêtements sur Tailles

	Four	nisseur	rs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
1	BERARD WILLMANN	(Nord) (Nord) (Est) (Nord)			293(solde) 1 000	1 000	200(solde)

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort à: (en rouge: chiffres au 18 Février 1941):

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région du NORD	10 749	5 678	5 694	3 968
	8 654	5 111	5 421	3 577
Région de l'EST	7 300	2 745	3 Oll	65 6
	4 877	1 742	2 008	656

En outre, la Maison WILLMANN a en commande pour les agents de la Région de l'EST:

M. G.

\*\* 3785.3.39.

- 1°) 1 000 vestons et 1000 pantalons sur tailles à exécuter dans le même drap que celui de la précédente commande de 1 000 complets.
- 2°) 2 000 complets à confectionner, conformément à votre accord, dans un drap plus lourd.

Les livraisons de la première de ces commandes vont commencer incessamment.

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

S.N.C.F.	AVIGE CENTRAL
25 FEV	1941
Rce	Der
	XVINO

ACHATS & VENTES
Nº ACE/25/ M ?

Monsieur le Directeur du SERVICE CENTRAL P

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 4 Février au 18 Février 1941 pour les agents des Régions du NORD et de l'EST:

#### Vêtements sur mesures (Marchés)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
MEYRONNE (Nord).	652	153	151	76
WILLMANN (Est).	465		153	2

#### Vêtements sur tailles (NORD)

Pour	rnisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
DENIAU BERARD	***********	=	28	-	500

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort à: (en rouge, chiffres au 20 Janvier 1941):

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	8 <b>654</b> 8 002	<b>5 111</b> 4 930	<b>5 421</b> 5 270	<b>3 577</b> 3 001
Région EST	<b>4 877</b> 4 412	1 ·742 1 734	2 008 1 855	<b>65 6</b> 654

La Maison WILLMANN a pu reprendre la fabrication des 1 000 pantalons qui lui avaient été commandés pour la Région de l'EST au

début de Décembre 1940, et qui avait dû être suspendue devant l'obligation d'exécuter une commande pour les Autorités d'occupation. D'autre part, la réception par cette Maison d'une fourniture de drap nous a permis de lui passer une commande de 1000 vestons également pour la Région de l'EST et dont la fabrication est commencée.

> Le Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes & Marchés,

> > Signa COULTIE

#### S.N.C.F.

## SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, COMMANDES ET MARCHÉS

Téléph. SUFFREN 56-75 — Inter SEGUR 56
Télégr. ACHAFER-PARIS

DIVISION: ACHATS & VENTES

Nº ACE/25/ 42



J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 20 Janvier au 4 Février 1941 pour les agents des Régions du NORD et de l'EST:

#### Vêtements sur mesures (Marchés)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
MEYRONNE (Nord) WILLMANN (Est		197 33	201 53	44 2

#### Vêtements sur tailles (NORD)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
DENIAU		96	143 soldé	
BERARD			1 30140	100

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort à: (en rouge, chiffres au 20 Janvier 1941):

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	8 00 <b>2</b>	4 930	.5 270	3 001
	7 502	4 637	4 926	2 857
Région EST	4 412	1 734	1 855	654
	4 271	1 701	1 802	652

Les 10 000 mètres de doublure que nous a accordés le Ministère de la Production Industrielle sont commandés et doivent être actuellement en cours d'expédition; ils seront répartis aussitôt entre les confectionneurs qui en sont démunis.

En ce qui concerne les 100 000 mètres de drap bloqués par les Autorités d'occupation, l'autorisation de les utiliser n'a pas encore été donnée.



#### SOCIETE NATIONALE des CHEMINS de FER FRANCAIS

Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés

Ac S 08

COSIE

PARIS, le 25 Janvier 1941 100. Avenue de Suffren (15°)

Monsieur le Ministre de la Production Industrielle et du Travail Direction des Textiles et des Cuirs

16, rue Martignac SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL

Monsieur le Ministre,

XW-10

Pos

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Société Nationale des Chemins de Fer Français éprouve de très sérieuses difficultés pour obtenir le drap nécessaire à la confection des vêtements d'uniforme destinés à l'habillement de ses agents.

Or, par suite des évènements survenus dans le courant de l'année écoulée, le renouvellement des uniformes du personnel de la S.N.C.F. a subi des retards très importants de la part des confectionneurs; en outre, un très grand nombre d'agents ont perdu, à la suite de l'exode, tout ou partie des uniformes qu'ils possédaient.

Cette situation a été soulignée de la façon la plus pressante par les Autorités d'occupation.

La S.N.C.F. a fait connaître à votre Ministère la prévision de ses besoins pour l'année 1941; d'autre part, elle lui a signalé qu'un stock de 112 000 mètres de drap; était bloqué dans les Etablissements NORMAND, à ROMORANTIN, à la disposition de la "WEHRMACHT BESCHAFFUNGSUNT ZWEIGSTELLE-TROYES et qu'il serait peut-être possible d'en obtenir l'abandon en faveur de la S.N.C.F.

Je vous serais reconnaissant d'intervenir pour que cette affaire reçoive si possible une solution favorable et que ce stock de drap puisse être mis dans le plus court délai possible à la disposition de la S.N.C.F.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Pr. Le Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés, Signé: COULLIE 1 12 FEV. 1940

S.N.C.F.	SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL
ECC.	42 Der 74 Poe
- a	periliques periliques

ACHATS & VENTES

HO AOE/25/ MIT

Monsieur le Directeur du

SERVICE CENTRAL P

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 20 Janvier au 4 Pévrier 1941 pour les agents des Régions du NORD et de l'EST:

#### Vêtements sur mesures (Marchés)

Fourn	isseura	Casquattes	Vestons	Pantalons	Pardessus	-
	(Nord)		197 33	201 53	44 2	

#### Vâtements sur tailles (NORD)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
DENIAU		96	143 soldé	
BERARD	500			100

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort à: (en rouge, chiffres au 20 Janvier 1941):

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	8 002	4 930	5 270	3 001
	7 502	4 637	4 926	2 857
Région EST	4 412	1 734	1 855	654
	4 271	1 701	1 802	652

Les 10 000 mètres de doublure que nous a accordés le Ministère de la Production Industrielle sont commandés et doivent être actuellement en cours d'expédition; ils seront répartis aussitôt entre les confectionneurs qui en sont démunis.

En ce qui concerne les 100 000 mètres de drap bloqués par les Autorités d'occupation, l'autorisation de les utiliser n'a pas encore été donnée. Le Directeur du Service A,

### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Cahier des Clauses et Conditions générales du Service Commun d'Achats (2º édition, juin 1934) en tout ce qui n'est pas contraire aux stipulations de la présente et nonobstant toutes indications portées ou apposées sur les imprimés commerciaux du fournisseur.

Par dérogation à l'article « Variations dans l'importance des fournitures », les quantités indiquées sont fermes.

Le Cahier des Clauses et Conditions générales S. C. A. est tenu, pour examen, à la disposition du fournisseur, au Bureau du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés, 7, rue de Château-Landon, à Paris (10°). — Toutefois, le fournisseur peut se procurer ce document, à ses frais, à la Librairie Ch. Béranger, 15, rue des Saints-Pères, à Paris (6°).

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- 1º Réception des marchandises. Les imprimés, le matériel mécanographique et les fournitures de bureau sont, en général, réceptionnés dans les Etablissements de la S.N.C.F. Si une réception provisoire en usine est imposée, aucune expédition ne doit être faite avant autorisation du Service récep-
- 2º Expédition des marchandises. - Les époques de livraisons imposées par les commandes représentent des dates de remise à un établissement de la Société. Les fournisseurs auront donc à tenir compte des délais nécessaires pour les opérations, soit de réception en usine, soit d'expédition, pour que les marchandises soient toujours rendues à l'établissement désigné dans les délais fixés par la commande.
- a) Marchandises de faible poids. Les colis de faible poids pourront être expédiés directement franco, soit par la poste, soit par colis postal, à l'adresse de l'établissement destinataire et non à l'adresse de l'une des gares de la S.N.C.F.
- b) Dérogation à l'obligation du transport par voie ferrée. Par dérogation aux dispositions de l'article 14 des clauses et conditions générales de la S.N.C.F., pourront être effectuées autrement que par voie ferrée les livraisons ne nécessitant pas plus de 30 km. de transport dans la région parisienne et 15 km. en province.
- 3° Emballages. Les marchandises remises en gare devront être emballées de manière que la gare puisse les accepter sans réserves. Nota important Malgré l'acceptation des marchandises par la gare expéditrice, la Société n'est responsable que dans ses obligations comme transporteur, les marchandises ne devenant sa propriété qu'au moment où les opérations de réception définitive (mesurage, comptage et pesage) auront été effectuées dans ses Etablissements.
  - 4º Etablissement des factures. Les factures, ni certifiées, ni signées, doivent :
- a) être établies pour chaque livraison, qu'il s'agisse d'une livraison totale ou d'une livraison partielle ;
  - b) être établies séparément par commande, et pour une même commande, par destinataire ;
- c) comporter l'indication des numéro et date de la commande et celle de l'établissement auquel a été livrée la marchandise ;
- d) reproduire textuellement les désignations portées sur les commandes et notamment les nos de fiches d'approvisionnement et de nomenclature, les nos de dessins, les dates et références diverses ;
- e) comporter l'indication de l'escompte pour paiement à 30 jours s'il en est consenti un, ainsi que celle du mode de paiement choisi parmi ceux indiqués au paragraphe  ${\bf 5}$  ci-après ;
- f) être adressées en 3 exemplaires, par la poste dans les 24 heures de la livraison à Monsieur Massin, Chef des Services Techniques de la Région de l'Est, 7, rue de Château-Landon, Paris (10°). Toute facture qui ne comportera pas ces renseignements ne sera pas prise en comptabilité.
- 5° Paiement des factures Le paiement des factures est effectué par la Caisse Générale, 88, rue Saint-Lazare, Paris (9°), et il est subordonné aux conditions indiquées sur l'avis de paiement, adressé par les Services Financiers.
  - Le fournisseur a le choix entre les modes de règlement suivant :
  - 1) Par virement postal (mod. 50 des P.T.T.).
  - 2) Par chèque postal (mod. 1419 des P.T.T.).
  - 3) Par chèque barré sur la Banque de France à Paris.
  - 4) Par virement à la Banque de France (mandat rose) pour règlement à effectuer à Paris.
  - 5) En espèces par la Caisse Générale de la S.N.C.F., 88, rue Saint-Lazare, Paris (9°).
  - 6) En espèces par les gares de la S.N.C.F.
- 7) Par traite à 90 jours, à condition d'en avoir sollicité au préalable l'autorisation de tirer traite sur la S.N.C.F.. 88, rue Saint-Lazare, à Paris (9°).

Cette autorisation, délivrée pour chaque règlement, spécifiera le montant exact ainsi que la date d'échéance de la traite à présenter à l'acceptation des Services Financiers, Division Centrale des Finances, Bureau C1, 17, rue de Londres, Paris (9°).

Les frais d'établissement et de timbre sont à la charge du tireur.

Nota. — Les règlements inférieurs à 50 francs ne sont pas effectués par des moyens bancaires.

### S.N.C.F.

## SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, COMMANDES ET MARCHÉS

Téléph. SUFFREN 56-75 — Inter SEGUR 56
Télégr. ACHAFER-PARIS

DIVISION: ACHATS & VENTES

Nº ACE/25/ 45

See CENTRAL DU PERSONNEL

PARIS, le SERVICE CENTRAL SOO AVENUE DE SUFFRENÇIS SEL RES. Com. Seine N° 276448 B

Dossier
DH230 / 30

28 IAN 1011

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 4 au 20 Janvier 1941:

#### VETEMENTS sur MESURES (Marchés)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
MEYRONNE (Nord)	244	168	169	97
WILLMANN (Est)	482	269	226	3

#### VETEMENTS sur TAILLES (Nord)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
DENIAU		72	189	
WILLMANN	980			580 soldé
BERARD				420
COUDMANN	500			

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort à: (en rouge chiffres au 4 Janvier 1941):

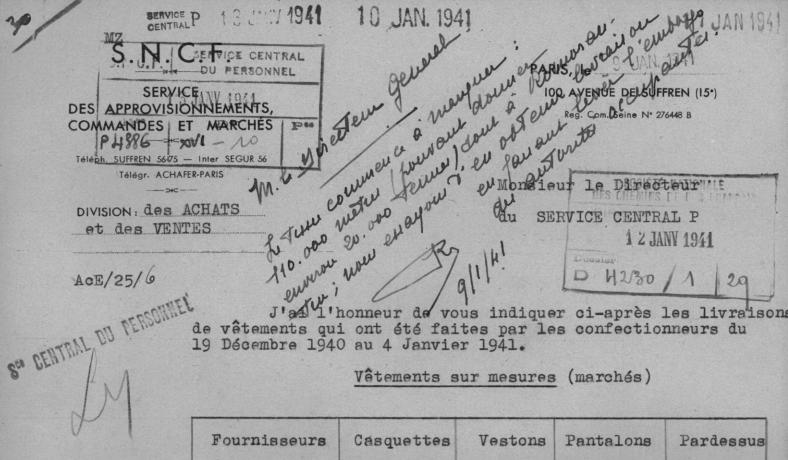
100 9705.8.39.

Millonda

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	7.502 5.778	<b>4.637</b> 4.397	<b>4.926</b> <b>4.568</b>	2.857 1.760
Région EST	4.271 3.789	1.701	1.802 1.576	<b>652</b> 649

Les confectionneurs commencent à manquer de tissus mais nous venons d'obtenir du Ministère de la Production Industrielle une petite quantité de doublure (10.000 m.) et nous espérons obtenir prochainement des Autorités occupantes l'autorisation d'utiliser un stock de 100.000 m. de drap, environ.

du Service des Approvisionnements, Commandes & Marchés,



Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
MEYRONNE (Nord)	468	114	114	135
WILLMANN (Est)	629	222	160	11

#### Vêtements sur Tailles (Nord)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
HARRISSARD		582 solde	791 solde	
WILLMANN	740	soldé	soldé	360
DENIAU	250	227	-	soldé
BERARD				340
COUDMAN	500			

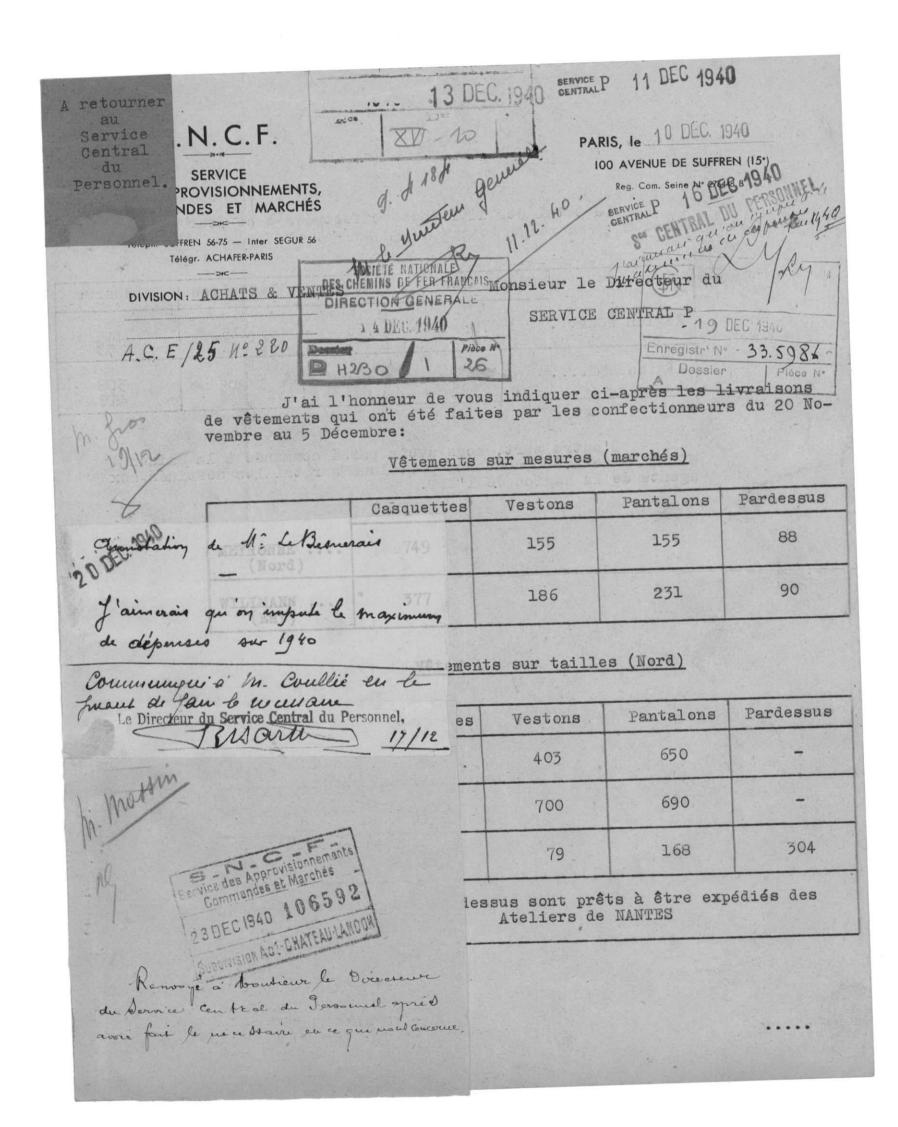
thest 9785.8.39

La livraison des pardessus confectionnés par la Maison BERARD a été retardée par des difficultés éprouvées dans la confection des broderies.

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort ainsi à : (en rouge les chiffres au 19 Décembre 1940)

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	5778	4397	4568	1760
	3820	3474	3663	925
Région EST	3789	1432	1576	649
	3160	1210	1416	638

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,



Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort ainsi à : (en rouge totaux au 20 Novembre)

uperus 12s of s	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	2 <b>875</b> 1 556	2 765 1 428	3 115 1 452	445 53
Région EST	2 .690 2 313	1 887	1 205	508 418

D'autre part, nous avons passé commande à la Maison WILLMANN de 1.000 nouveaux pantalons sur tailles destinés aux agents de la Région de l'EST.

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

Me

SERVICE P PARIS, le 27 DEC. 1940

100 AVENUE DE SUFFREN (15°)

Reg. Com. Seine Nº 276448 B

S.N.C.F.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, COMMANDES ET MARCHÉS

Téléph. SUFFREN 56-75 - Inter SEGUR 56 ·Télégr. ACHAFER-PARIS

M. & Muestown

ACE/25 10 237

CENTRALP 30 DEC 1940

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 6 Décembre au 18 Décembre 1940 :

Vêtements sur mesures (marchés)

	Casquettes		Vestons	Pantalons	Pardessus	
MEYRONNE		735	142	143	174	
WILLMANN (EST)		470	203	211	130	

#### Vêtements sur tailles (Nord)

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
HARRISSARD	-	494	65	-
WILLMANN	210	-	160	60
DENIAU	-	73	180	246

See CENTRAL DU PERSONA

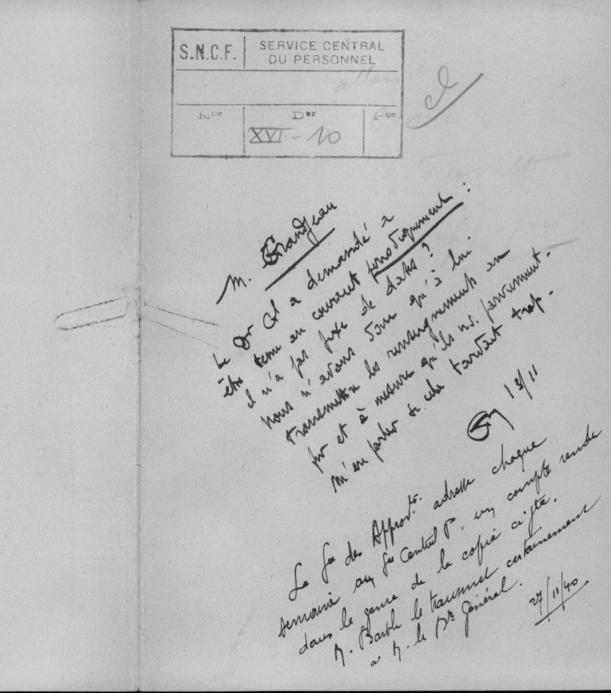
Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort ainsi à : (en rouge les chiffres au 5 Décembre)

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD {	3.820 2 875	3 • 474 2 765	3.663 3 115	925 <b>445</b>
_Région EST {	3 160 2 690	1 210	1 416 1 205	638 508

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

. Al W

Revoir l'aumence II margaring 20 de gre fini de gre 1 SPID



女女

S. 97.C.F.

dela Direction Générale

Monsieur le Directeur Général Monsieur le Directeur Général Adjoint Monsieur le Secrétaire Général

me prie de vous rappeler l'affaire désignée ci-dessous qui a été transmise à vos clerrices:

Lith. A.C.M. 12073. 3-40.

Nº9 d'Enregistrement	Date de la transmission	Sommaire de l'Affaire	Réponse
4230/1	1/10	Lettre 3250 du 30/9 de la Région de l'Est annotée par M. le Direc- teur Général.	Mon (1)
		Compte rendu en date du 30/11 : habillement du personnel.	and the hotel

Se Servitaire de la Pirection Générale,

L'Inspecteur Général,

Neumany.

In Grown a few a which

- 7 DÉC. 1940 Montieur Grand ean Journe, demandé, ci-fount cobie de la lettre, adustre à M' le Ducquer Jervice Central P. dong est, acruellement l'original à Ha Vigname de le Ancereus la Cennal des Apriori Lionnument MARILLEMENT

de la Gare de départ

CHEMINS DE FER DE L'EST

## Déclaration d'Expédition

Timbre
à date
de la gare
expéditrice

Expédition Nº

Train N°			EST	- MOD. 272		Juin 1935.			en	Gr	an	ide	Vite	SSO	
Expéditeur (Nom et adressa)	{	PA	RTIE	RÉSE	FIV	ÉE A L	'EXPÉI	DITE	UR			Reprodu	effectu e la Convent re ci-dessous, sur la lettre	és aux condition internation internation s'il y a lieu, le de voiture inte	
Destinataire (Nom et adresse)	)	**************										2º G	ares dési ament des	gnées pour formalités	l'accomilis- en douane
Gare destinat	aire	(1)		***************************************				Dèp							
Expédition à 1	aire	en p	ort (dà ou	payé)			LI	vraise faire	(a) J au Durca	u de					
Tarifs et itiné	rair	e de	mandés					lairo	(en gare			(	Les tarifs qu'autant qu	spéciaux ne ne l'expéditeu	sont appliqués r en a fait la
Somme à fair suivre (En toutes lettres)	1	Remi	bour-									COM	PTAGE des	Si l'expéditeur dési s colis ne portant un numero distina as d'application des oit inscrire ci-cont	re obtenir le comptage pas enneun une marque t (Art. 53 des Conti- Tarifs Générans G. V.), re le mot « demandé»
Palement	1-												(11	Rubrique à 1 emboursement ers.	emplir lorsque le est à payer à un
du	(2)		are, par micile.	la gare	de.								Dépt		
Rembourseme				postal a	u c	compte N°			ureau de C	hèques	de				
	NAME AND ADDRESS OF	par (	Compte N	0		du C	ontrôle (	Comm	un.				ARPEN AMERICAN		
Marques et Noméros des col s'il y a lieu, Numéros et Ma de propriété des wagon	rques		NOMBRE	ET NATU	RE	DES COLIS		IDS rut	PIECES JO Observat		He	ure de la	a remise:	:	h
												Vice de			193
			<b>S</b>			***************************************						à la mai	nutention,		Signature le l'expéditeur.
				(Suite du	like	i) on deel					(1)	Indiquer le Biffer les r	nom exact	et complet de n employées.	cette gare.
THE RESERVE TO SERVE THE PARTY OF THE PARTY	-	A CAMPAGE		(Suite da	PRINCIP	PARTIE	RÉSE	RVÉ	E AUX	GARE	-		Maria Maria Maria Compa	Marian X Comments	
Gare destinate	Ira						Cie	(3)			1	Distance	N° d'a	rrivage	
Gares de tran successives	sit	)				•		(0)				de taxe	Da de p	rise (	193
de l'itinérair à suivre	9	)											à l'ar	rivée)	
Nombre de was	ons	passi	bles des d	roits d'er	re	gistrement et	de timbre	)			- 1	Chargement par (8)		Décharge par (8)	enent
						DÉ	FAIL	DES	FRA:	IS:					
PORT PAVÉ		-		SPORT (y	con	mpris la majoration)				dette coleni		Post			PORT DÛ
-	Enregis tremes	-	C IMPÔT (5)	n	ENE	SANS IMPÔT	-	Timbre	DÉBOURS	instruct spécia	ions	Factage par la Cle	AU-DELA payé	Factage	-
TOTAL	(4)		essageries Voitures Cercueils	taxées a	1	autres que celles taxées	Animaux (7)	(4)	REPRISE			au départ	au départ	à l'arrivée	TOTAL
1	2		(6)	tarif 3/10	)3	au tarif 3/103	7	8	9	10		11	12	13	14
														S. Canon	.
															-
OBSERVATIONS	:												REI	ONTANT DU	п {
(4) Decompte (5) Biffer la 1 (6) Ainsi que (7) A l'exclus	r autamentic	nt de on "a aux m es che	vec impot ilitaires et a vaux militair	lorsqu'il s' nimaux de res et des a	pet	de timbre qu'i de transports ite taille (art. 3 aux de petite t it que la manut	exportés ou : 4 et 36 des :	en trans tarifs ge	néraux G. V.).	ur G V	ur un	embranche	ment particu	dier.	

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort ainsi à :

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	2 875	2 765	3 115	445
Région EST	2 690	1 007	1 205	508

D'autre part, nous avons passé commande à la Maison WILLMANN de 1.000 nouveaux pantalons sur tailles destinés aux agents de la Région de l'EST.

Le Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

CHEMINS DE FER DE L'EST

## Déclaration d'Expédition

Timbre	
à date	
de la gare	
expéditrice	

rain N°		EST. —	MOD. 272	- Jnin 1935.			en	Gra	nde	Vite	sse			
Expéditeur (Nem et adresse)	F	PARTIE		ÆE A L					Reprod	RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX AUX TRANSPORTS effectués aux conditions de la Convention internationale C. I. M.  Reproduire el-dessons, #T r a lieu, les indications portès sur la lettre de volture internationale (* Intérêt à la livraison (en toutes lettres)				
Oestinataire (Nom et adresse)							***************************************	***************************************	20	Gares dési sement des	gnées pour formalités	l'ancom lis- en douane		
Gare destinate	aire (	1)				Dép'								
Expédition à f	aire e	en port (då ou	payé)		Livi	raison	au bureau	de						
Tarifs et itiné	raire	demandés			à fa	aire (º	en gare			Les tarifs	spéciaux ne ne l'expéditen	sont appliques		
Somme à faire										demande sur	r sa déclaratio M'l'expéditeur dési	re obtenir le comptage		
Somme à faire Débours sulvre (En toutes lettres) Rembour-						det un numero distinct (Art.						t (Art. 53 des Confi-		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	es lettres)  ( ions d'application des farifs éon l'il doit inscrire ci-controle mot controle mot							relemet (demandé.						
Palement	-									} re	emboursement	est à payer à un		
du (	Z) (	gare, par l	a gare de						-	_ Dép'				
	à	domicile, ar virement	nostal au	compte No		n.	reau de Ch	nàquae :	10					
Rembourseme		ar Compte N			ontrôle Co			.oques		***************************************	attaci (p. man, manastan			
Marques et Numeros des coli 'Il y a lieu, Numeros et Mar		NOMBRE	ET NATURE		POII	os	PIÈCES JOI							
de propriété des wagon	-				bru		Observatio	ns	Heure de	la remise:	:	h		
											, le			
									Visa d à la m	u préposé anutention,		Signature le l'expéditeur,		
•									(1) I=d:	le nom assat	at assented to	colta core		
			(Suite du déta	il au dos)		1			(1) Indiquer (2) Biffer les	rubriques no		corse gares		
				PARTIE	RÉSER	VÉE	AUX G	ARES	1	1				
Gare destinata	Ire				Cie (3	3)			Distanc	e N°d'a	rrivage			
Gares de tran successives									de tax	de p	rise (	193		
de l'itinérair à suivre	e (										rivée)	[33		
Nombre de wag	onsp	assibles des d	roits d'enre	gistrement et	t de timbre				Chargemen par (8)	ot	Décharge par (8)			
				DÉ:	FAIL I	DES	FRAI	<b>E</b> 3						
PORT PAYE			SPORT (y con	npris la majorat	ion)			dette colonne à utiliser qu				PORT DÙ		
-		AVEG IMPÔT (5)		SANS IMPÔT		Timbre	DÉBOURS	instruction spéciale	par par	AU-DELA payé	Factage par la Cie	-		
TOTAL	trement (4)	Messageries Voitures Cercueils	DEN taxées au	RÉES   autres que	Animaux	1370	REPRISE		la Gie au départ	au départ	à l'arrivée	TOTAL		
	2	Geroueils (6)	tarif 3/103	celles taxées au tarif 3/103	(7)	(4)	9 NEPHISE	10	depart	10	13	14		
			1			-	9	10		- 12	13	7		
	************													
ODCEDNATIONS			1								CONTANT DU	:		
OBSERVATIONS										S RE	MONTANT DU MBOURSEMEI	ir {		
(4) Decompte (5) Biffer la 1 (6) Ainsi que (7) A l'exclus	r autan mention chevau sion des	ransport en trafit de droits d'ent d'avec impôt " ux militaires et a de chevaux militair abréviations G. F	registrement e lorsqu'il s'agi nimaux de pe res et des anir	t de timbre qu'i t de transports tite taille (art. 3 naux de petite t nt que la manut	l y a de wago exportés ou er 14 et 36 des ta aille (art. 34 e ention est faite	ns pass n transi rifs gén et 36 de par la	ibles de ces dr t. éraux G. V.). es tarifs générat gare, par le pu	oits. ux G. V.). blic. ou su	r un embranc	nement particu	ilier.	,		

S.N.C.F.	SERVICEN	ITRAL
Ece		F

ACHATS & VENTES

#### Monsieur le Directeur du SERVICE CEETRAL F

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 20 Novembre au 5 Décembre:

#### Vêtements sur mesures (marchés)

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardesaus
MEYRONNE	749	155	155	88
WILLMANN (Est)	377	186	231	90

#### Vêtemente sur tailles (Nord)

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
HARRISSARD		403	650	-
WILLMANN	570	700	690	-
DENIAU		79	168	304

....

S.N.C.F.	SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL					
25 NOV. 1940						
Fcce	XVI-NO	Pce				

ACHATS & VENTES

Monsieur le Directeur du SERVICE CENTRAL P

Nº ACE/25/ 0 b
Habillement

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 12 au 20 Novembre;

### Vêtements sur mesures (marchés)

		Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
MEYRONNE	(Nord)	. 139	86	87	53
WILLMANN	(Est)	. 535	174	224	117

### Vêtements sur tailles (Nord)

	Vestons	Pantalons	Pardessus
HARRISSARD	230	230	-
WILLMANN	300	150	-
DENIAU	70	270	120 expédiés de NANTES.Non encor arrivés

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort ainsi à:

Service Control	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	1 556	1 428	1 452	53 + 120 en cours de transport
Région EST	2 313	821	974	418

Les livraisons des semaines précédentes avaient été retardées tant par les nécessités de la mise en route de la fabrication des vêtements sur tailles que par un retard qui s'est produit dans la fourniture du drap aux Maisons HARRISSARD et WILLMANN.

Actuellement, la fabrication est en route chez tous les confectionneurs, sauf pour les 1.000 pardessus commandés à WILLMANN, en raison du manque de doublure dont nous nous occupons.

Les cadences de livraisons qui nous ont été promises par les fournisseurs sont les suivantes:

#### -Vêtements sur mesures :

MEYRONNE: 100 complets et 500 casquettes par semaine WILLMANN: 150 complets ou pardessus par semaine.

#### -Vêtements sur tailles :

HARRISSARD: 250 complets au minimum par semaine
WILLMANN: 700 vestons et 350 pantalons pour le 30 Novembre
DENIAU: 950 complets terminés à NANTES pour le 30 Nov.
BERARD: 300 pardessus terminés par semaine à NANTES.

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

Signé : COULLIS

<sup>(1)</sup> le drap en stock à l'origine n'était pas suffisant pour la mise en route de toutes les commandes passées chez les différents confectionneurs.

A retourner au Service Central du Personnel.

MZ

N.C.F.

SERVICE ROVISIONNEMENTS, NDES ET MARCHÉS 42-54

CENTRAL P 12 NOV 1940

PARIS, ie 12 NOV. 1940

100 AVENUE DE SUFFREN (15°)

Reg. Com. Seine N° 276448 B

Monsieur le Directeur du Service Central P

ACE/25/192

Habillement

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après la situation en ce qui concerne la confection des uniformes pour les Régions NORD et EST.

Une proposition nous a été adressée par la Maison BERARD pour la fourniture de 2.000 pardessus au prix unitaire de 533 f., nous lui avons passé la commande, ce qui porte à 3.500 le nombre des pardessus à confectionner sur tailles. La livraison totale des 2000 pardessus de la Maison BERARD est prévue dans un délai de six semaines à compter de la réception du d rap qui est actuellement en route pour les ateliers du fournisseur.

D'autre part, nous avons lancé une demande de prix pour la fourniture de casquettes; mais, aucun des confectionneurs attitrés des régions n'ont pu encore nous soumettre de propositions, sauf la Maison DENIAU pour 500 casquettes seulement; nous recherchons actuellement des casquettiers susceptibles de nous faire des offres.

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort à:

Cola well so mander of the chart of the char

pour les agents de la Région NORD pour les agents de la Région EST Cas- Ves- Panta- Pardesquettes tons lons sus

1417 742 715 1778 647 750 301

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

P.S. - Pour mémoire, nous avons acheté pour l'Economat SNCF/CRE, 50 manteaux de dames à 275 f. pièce.

S. 97.C.F.

M SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL

dela Virection Générale

Monsieur le Directeur Général Monsieur le Directeur Général Adjoint Monsieur le Secrétaire Général

me prie de vous rappeler l'affaire désignée ci-dessous qui a été transmise à vos clervices:

19 001 1940

Lith. A.C.M. 12073. 3-40.

Nº9 d'Enregustrement	Date de la transmission	Sommaire de l'Affaire	Réponse
4230/1	1/10	Annotation de M. le Directeur Génér sur la lettre 3250 du 30/9 de la Région de l'Est	M Months
		Compte rendu à fournir les <u>15</u> et 30 de chaque mois sur l'approvisionnement en vêtements d'uniforme	() INS'
			analytical for

La Esquitaire de la Pircetion Ginarale

L'Inspecteur Général,

#### S.N.C.F.

SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS, COMMANDES ET MARCHÉS

Téléph. SUFFREN 56-75 - Inter SEGUR 56 Télégr. ACHAFER-PARIS

DIVISION: ACHATS & VENTES

PARIS, le 1 9 OCT. 1940 100 AVENUE DE SUFFREN (15°) Reg. Com. Seine Nº 276448 B

Monsieur le Directeur du

SERVICE CENTRAL P

23 OCT 1940 /25/179 \$71/102 SM CENTRAL DU PERSONNEL +

CENTRAL de ce qui concerne la confection des uniformes par les Régions EST une NORD: J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après la situation en

un leur purado de NORD: avons pu placer une nouvelle commande de vêtements sur tailles de 1.000 pantalons, 1.000 vestons et 1.000 pardessus à la Maison WILIMANN, adjudicataire de la Région de l'EST; nous attendons une proposition de la Maison BERARD pour des pardessus, les difficultés rencontrées pour l'approvisionnement des matières, même celles qui habituellement sont les plus courantes (doublures fils, broderies....), n'ayant pas permis jusqu'ici à ce fournisseur de nous adresser des propositions. Enfin, nous négocions actuellement des marchés en vue d'obtenir rapidement une fourniture importante de casquettes.

> Quoi qu'il en soit, la situation des commandes déjà placées se résume comme suit:

En commande:

	Cas- quettes	Vestons	Panta- lons	Par- dessus	
-HARRISSARD	,	2 000	2 000	-	V
-DENIAU	-	1 150	1 150	500	(tsà
-WILLMANN	-	1 000	1 000	1 000	a
-MEYRONNE	4 491	1 429	1 433	1 095	CIMT
Total pour le NORI sur environ 7500 agents à habiller	4 491	5 579	5 583	2 595	g
-WILLMANN (envi- ron 3.400 à fournir :	2 465	1 006	980	1 122	Clmpa

ailles qui seront fournis a la Région du NORD

Commandes régulières de vêtements sur mesues pour la Région du NORD

fêtements sur

Commandes régulières de vête ments sur mesures pour la Région de l'EST.

En ce qui concerne les livraisons, les fournitures des vêtements sur tailles devaient commencer dans la deuxième quinzaine d'Octobre, les premières livraisons étant peu importantes et la production allant en augmentant.

Le tableau ci-après résume les livraisons effectuées à ce jour:

	Cas- quettes	Vestons	Panta- lons	Par- dessus	
-DENIAU (pour le NORD)	-	200	200	- (	acompte sur vête- ments sur tailles
MEYRONNE (pour le NORD)	425	78	78	- {	vêtements sur mesu- res
-WILLMANN (pour l'EST)	1 217	469	586	233 (	vêtements sur mesu- res

D'autre part, la Maison HARRISSARD pense pouvoir livrer d'ici la fin de la semaine prochaine une première fourniture de 150 vestons et 150 pantalons et la Maison WILIMANN doit commencer ses livraisons de vêtements sur tailles vers le 25 Octobre.

Enfin, nous signalons pour mémoire qu'il a été mis à la disposition des Régions:

lo - un lot d'effets qui avaient été achetés pour les travailleurs algériens et comprenant:

2.000 chandails
390 pardessus
1 621 paires de brodequins
997 chemises
1 000 caleçons.

2º - 765 complets civils en petite draperie comprenant veston et pantalon, que nous avons acquis aux prix unitaires de 215 f. et de 240 f.

du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés, COPIE.

Région bot

S.N.C.F. SETVICE CENTRAL FIRENCE 1940.

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à la remarque faite par les dirigeants de la W.V.D. de Bruxelles au sujet de la tenue du personnel, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés, chargé de l'application des dispositions du cahier des charges du marché d'habillement des agents de la Région de l'Est, est intervenu auprès de l'adjudicataire pour la livraison rapide des uniformes nécessaires.

Le confectionneur a été invité notamment à accélérer sa fabrication en vue de combler le retard existant dans les fournitures à la suite de la suspension des travaux pour évacuation.

Par ailleurs, le confectionneur prépare la livraison de 1.000 complets sur tailles, lesquels seront mis en fabrication dès réception du drap nécessaire. À cet effet, le Service des A.C.M. s'est mis directement en rapport avec le fournisseur de drap du confectionneur et il espère recevoir vers la fin du mois courant le drap utile obtenu par transformation de draps de l'Armée. La livraison des 1.000 tenues et éventuellement d'autres commencera une huitaine de jours après.

Ces tenues seront adressées et entreposées dans les gares de Charleville, Nancy et Vesoul où les agents pourront en prendre livraison.

Les vêtements délivrés dans ces conditions seront considérés comme fournis par anticipation sur la date normale de renouvellement au régime de l'abonnement auquel sont soumis les agents intéressés.

Quant aux retouches à effectuer aux vêtements, elles seront faites par les représentants accrédités du confectionneur qui sont normalement en résidence à Charleville, Nancy et Langres. Dans le cas où ceux-ci ne seraient pas actuellement à leur résidence, nous rechercherions un tailleur à qui ces travaux de retouche pourront être confiés.

Le Directeur de l'Exploitation, Signé : RENARD. Ré-Kt.27.9.40 S.N.C.F.

Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés

COPIE

Division:
ACHATS et VENTES
AcE/25/I59

S. Paris, le 24 Septembre 1940

S. Paris, le 24 Septembre 1940

S. Paris, le 24 Septembre 1940

Monsieur le Directeur

Monsieur le Directeur du Service Central P.

250 mil

En raison de la nécessité de fournir dans le plus court délai des vêtements d'uniformes aux Agents des Régions du NORD et de l'EST, j'ai pris les mesures utiles pour que les confectionneurs, adjudicataires de ces feurnitures, soient à même de satisfaire rapidement les commandes qu'ils ent recues.

Le fournisseur de la Région de l'EST livre dès à présent les vêtements à raison de 200 à 250 complets par semaine; cette cadence sera vraisemblablement bientôt accélérée.

Les livraisons du fournisseur de la Région du NORD sont liées à l'arrivée d'un stock de drap, entreposé actuellement dans les usines BALSAN, à CHATEAUROUX. Un agent de mon Service part ce jour pour aller chercher ce drap et le convoyer jusqu'à PARIS.

En tout état de cause, devant les difficultés de trouver a tuellement de la canetille pour broderies, et en raison du délai nécessaire pour exécuter les broderies à la main comme il est prévu au Cahier des Charges, les vestons qui feront l'objet des prochaines livraisons seront munis de broderies mécaniques au fil, soit jaune, soit blanc, soit rouge; ces broderies pourront être remplacées ultérieurement par les broderies réglementaires.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me confirmer que vous n'avez aucune objection à procéder ainsi, à titre previsoire. Il semble, en effet, préférable que les vêtements portent des insignes, même s'ils ne sont pas entièrement conformes au type admis.

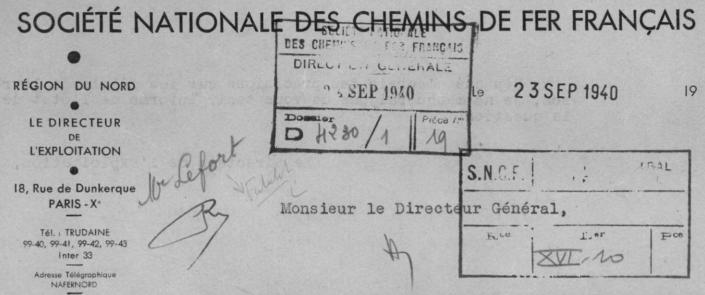
P. le Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés, Signature.

Monsieur LECLERC du SABLON,

d'accord

26 Septembre 1940

Signé: R. BARTH.



EX.N.g.p.

Habillement des Agents de l'Exploitation.

La question de l'habillement des agents de l'Exploitation de la Région NORD se présente de la manière suivante :

A la suite de la note du Service Central P du 5 Août 1940, attirant l'attention sur la nécessité pour les Chefs SENTRAL DU PERSONNÉÉTÉ envoyées pour presser l'application de l'I.G. n° 25. d'établissements de veiller de très près, dans les circonstames actuelles, à la bonne tenue du personnel, des instructions ont

Le personnel est d'ailleurs désireux de mettre à profit l'occasion qui lui est ainsi offerte de s'habiller sans dif-DES MORE L'occasion qui lui est ainsi offerte de s'habiller sans dif-à une cadence rapide.

Le nombre de complets d'uniforme à fournir comme première mise est de 7.424 dont 4.034 pour le personnel roulant et le nombre de casquettes est de 26.000 environ(1).

Cette importante fourniture à assurer dans des délais courts, va sans doute obliger le S.A.C.M. à prendre des dispositions nouvelles, tant pour l'approvisionnement des matières premières que pour l'exécution du travail. Peut-être conviendrait-il de répartir la commande entre plusieurs maisons. Les errements anciens qui consistaient à habiller les agents sur mesure paraissent, d'autre part, devoir être abandonnés en raison des difficultés qu'aurait le tailleur à aller procéder sur place aux essayages, notamment au nord de la Somme ; il paraît s'imposer de fournir des vêtements en confection et de faire procéder sur place aux essayages et aux retouches par des tailleurs locaux, que notre fournisseur prendrait comme sous-traitants.

Je fais part de ces suggestions au Service des A.C.M. en lui envoyant copie de la présente lettre.

celle quarto

Y compris les agents M.T. et V.B. astreints au port de la casquette.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS, DE PER FRANÇAIS

Dès que j'aurais des précisions sur les délais de livraison, je ne manquerai pas de vous tenir informé de l'état de la question.

Le Directeur de l'Exploitation,

ambun, tatio con'i et adaepe des thematilider'i es neitheup al

's A la spisone la mote du Cervice Central e Au 5 soût A de Continue l'attembién sur la némente pour les émets d'étuplissements de veiller de très presente les dironateis actualles, a la boxie tange du personnel, des instractions ont até anolytes pour expées l'application de l'1. Cur 15.

mibro nies det de 7.401 dont 4.001 pout le personnal roulant et le nombre de susquebtés est la 20.00 environ(1).

course, ve ague doute obliger le s.c.C. . a prontre des dis-

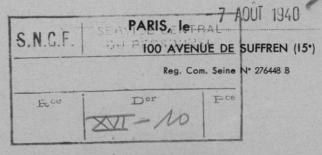
S.N.C.F.

SERVICE
DES APPROVISIONNEMENTS,
COMMANDES ET MARCHÉS

Téléph. SUFFREN 56-75 — Inter SEGUR 56 Télégr. ACHAFER-PARIS

DIVISION: ACHATS & VENTES

Ju By



Monsieur le Directeur du

SERVICE CENTRAL P

Nº 538 ACE

Habillement

Par communication téléphonique du 30 Juillet 1940, vous avez bien voulu nous demander quelle était la situation au point de vue de la fourniture des vêtements d'uniforme confectionnés suivant les nouveaux types.

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre N° 433 AcE/4 du 6 Mai dernier par laquelle je vous indiquais les raisons pour lesquelles les nouvelles confections n'avaient encore pu être entreprises à cette date et vous signalais que des réception des commandes, les fournisseurs exécuteraient les nouvelles formes.

La situation actuelle est la suivante:

#### -Région du NORD - (MEYRONNE, adjudicataire)

Les Ateliers sont ouverts. Le fournisseur se préoccupe des maintenant de constituer un stock de broderies de casquettes et de vêtements du nouveau type. Il est en mesure de commencer l'exécution des commandes qu'il doit recevoir, mais aucune commande n'a encore pu lui être passée pour le motif que je vous ai fait connaître par lettres N° 506 AcE/4 du 30 Mai dernier et N° 533 AcE/4 du 29 Juillet.

#### -Région de l'EST - (WILLMANN & Cie, adjudicataires)

Les Ateliers sont ouverts et sont en possession de commandes. Le personnel de direction n'a pas encore pu réintégrer PARIS; toutefois, des dispositions ont été prises pour que la confection soit reprise au fur et à mesure des possibilités de réembauchage.

En ce qui concerne les coiffures, le fournisseur rencontre des difficultés pour constituer le stock de roulement (pénurie de cannetille or et de visières cuir).

MMarkey

M. Rower

ithest

-Région de l'EST (Sous-Direction de STRASBOURG)

Société Nouvelle DENIAU (
J. BERARD (adjudicataires
Etablissements MAUREL (

La Société DENIAU et J. BERARD terminent les vêtements type A.L. dont la confection était entreprise (150 vêtements environ). Ces fournisseurs se tiennent prêts à exécuter, dans la nouvelle forme, les commandes qui doivent leur être passées.

Toutefois, aucune commande ne nous a été transmise depuis le 15 Mai dernier.

D'autre part, nous n'avons pu encore reprendre des relations avec les Etablissements MAUREL dont les ateliers de STRASBOURG-NEUDORF étaient repliés à ROSHEIM (Bas-Rhin).

-Région de l'OUEST -LA BELLE JARDINIERE (adjudicataires Société Nouvelle DENIAU (

La BELLE JARDINIERE n'a pas encore repris son activité.

La Société DENIAU est en mesure de commencer l'exécution des commandes qu'elle doit recevoir.

Sur demandes réitérées de notre part, le Service intéressé de la Région OUEST est entré en rapport avec nos Services le 20 Juillet dernier au sujet de la passation de ces commandes qui vont nous être adressées incessamment et seront transmises aussitôt au fournisseur.

-Région du SUD-EST - (MM. Hubert de VAUTIER & Fils-adjudicataires)

Ce fournisseur ayant supprimé ses ateliers annexes de PARIS, nous n'avons pas encore de renseignements sur l'activité que sont susceptibles de déployer les ateliers de MARSEILLE.

Les uniformes livrés au SUD-EST, tant casquettes que vêtements, étaient coupés dans la nouvelle forme.

Le Service intéressé de la Région s'est mis en rapport avec nos Services au sujet de la passation des commandes, mais aucune suite n'est encore venue sanctionner les rapports que nous avons établis fin Mai dernier avec M. ROSAY, Înspecteur Principal.

-Région du SUD-OUEST Etablissements A.S.
Etablissements HARRISSARD (ex-adjudicataires

Les marchés d'habillement passés par l'Economat du SUD-OUEST ont été dénoncés par la Région à partir du ler Jan-vier 1940.

Nous avons engagé des pourparlers avec ces 2 firmes en vue de la reconduction des dits marchés et, dans ce but, nous avions demandé le 13 Avril dernier à M. le Directeur de l'Exploitation de la Région de nous fournir tous renseignements utiles à cet effet; la réponse ne nous est parvenue que le 7 Juin.

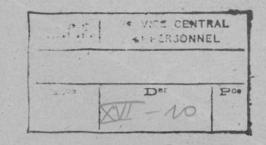
Toutefois, les fournisseurs ont reçu depuis le ler Janvier 1940 des commandes de vêtements à confectionner suivant des préavis de sous-commandes en leur possession; nous avons insisté auprès de ces fournisseurs qui sont actuellement en mesure de travailler, pour qu'ils exécutent ces commandes dans le nouveau type.

#### CONCLUSION

En résumé, la fourniture des nouveaux uniformes est en cours panula Région SUD-EST; elle est entreprise panula Région EST et le sera panules Régions NORD et OUEST dès que les commandes auront pu être passées; elle doit l'être incessamment panula Région SUD-OUEST; mais ces fournitures ne pourront correspondre qu'aux quantités de tissus de laine, coton et lin existant encore en région occupée ou qu'il sera possible de faire rentrer. La confection de nouvelles quantités de tissus pose de la confection de réapprovisionnement en matières premières dont nous nous préoccupons actuellement avec les fournisseurs.

Le Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,

Helph



Renseignements périodiques à

fournir les 15 et 30 de charque mois

à la Dir Gle sur les libraisons

de veterments faites par les

confectionnemes.

Melle Sambert

Madelejie

- Expéditionnafie

region ford.

per curring of her reances.

Craving the Approvision relevants

Craving the Approvision relevants

Craving the Approvision relevants

Craving the Approvision relevants

Craving the Approvision relation (X°)

1

S.N.C.F.	SERVICE CENTRAL.
ja es	VIII - 4.2

Monsieur le Directeur du SERVICE CENTRAL P

et des VENTES

des ACHATS

AcE/25/

J'ai l'honneur de vous indiquer ci-après les livraisons de vêtements qui ont été faites par les confectionneurs du 19 Décembre 1940 au 4 Janvier 1941.

### Vêtements sur mesures (marchés)

Fournisseurs	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
MEYRONNE (Nord)	468	114	114	135
WILLMANN (Est)	629	222	160	11

### Vêtements sur Tailles (Nord)

Fournisseurs	Cesquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
HARRISSARD		582 solde	791 solde	
WILLMANN	740	soldé	soldé	360
DENIAU	250	. 227		soldé
BERARD				340
COUDMAN	500			

La livraison des pardessus confectionnés par la Maison BERARD a été retardée par des difficultés éprouvées dans la confection des broderies.

Le total des livraisons effectuées à ce jour ressort ainsi à : (en rouge les chiffres au 19 Décembre 1940)

	Casquettes	Vestons	Pantalons	Pardessus
Région NORD	<b>5778</b> 3820	<b>4397</b> 3474	<b>4568</b> 3663	<b>1760</b> 925
Région Est	<b>3789</b> 3160	1432 1210	<b>1576</b> 1416	<b>649</b> 638

Le Directeur du Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés,